

ECHIQUIER QME GLOBAL

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2019

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes	9
comptes annuels	13
<i>bilan</i>	14
<i>actif</i>	14
<i>passif</i>	15
<i>hors-bilan</i>	16
<i>compte de résultat</i>	17
<i>annexes</i>	18
<i>règles & méthodes comptables</i>	18
<i>évolution actif net</i>	21
<i>compléments d'information</i>	22
inventaire	36

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUEUR 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUEUR 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	MAZARS Exaltis - 61, rue Henri Regnault - 92075 Paris la Défense Cedex.

AVERTISSEMENT

« L'OPC Echiquier QME Global est un Fonds professionnel spécialisé soumis aux articles L.214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier. Il n'est pas soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers et n'est pas soumis aux règles applicables aux OPC : ses règles de gestion et de fonctionnement sont fixées par son prospectus. Avant d'investir dans cet OPC, vous devez comprendre comment il sera géré et quels sont les risques particuliers liés à la gestion mise en oeuvre. En particulier, vous devez prendre connaissance des conditions et des modalités particulières de fonctionnement et de gestion de cet OPC :

- Règles d'investissement et d'engagement ;
- Conditions et modalités des souscriptions, acquisitions, rachats des parts et des actions ;
- Valeur liquidative en deçà de laquelle il est procédé à sa dissolution.

Ces conditions et modalités sont énoncées dans le règlement de l'OPC, aux articles 3, 3 bis et 11, de même que les conditions dans lesquelles le règlement peut être modifié. »

« Seules les personnes mentionnées à la rubrique « souscripteurs concernés » peuvent acheter des parts de l'OPC Echiquier QME Global »

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

FONDS de capitalisation.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance la plus élevée possible sur une période de 3 ans, peu corrélée aux évolutions des marchés financiers, avec une volatilité annuelle moyenne 12%.

Le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. Les objectifs mentionnés sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds.

Indicateur de référence

Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour le fonds. L'indicateur sélectionné ci-dessous n'est donc pas représentatif du profil de risque supporté par le fonds mais est un indicateur de comparaison a posteriori.

La performance du fonds pourra être comparée avec le taux EONIA capitalisé. L'EONIA (European Over Night Index Average) utilisé uniquement à titre indicatif est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro.

Stratégie d'investissement

Le fonds a recours à une méthodologie de gestion qui met en œuvre de manière systématique des stratégies de trading dont l'objectif est de réaliser des gains aussi bien sur des tendances de marché haussières que baissières. Cette méthode consiste à prendre des positions basées sur des prédictions effectuées par un modèle quantitatif effectuant une analyse des historiques de cours et d'informations économétriques dans le but de déceler des signaux acheteurs ou vendeurs.

Afin de diversifier les opportunités de gain et de risque, le fonds interviendra sur toutes les classes d'actifs sans aucune restriction géographique.

Les décisions de gestion sont prises sur la base d'un système informatisé et l'exécution des ordres est effectuée de manière électronique ou manuelle (notamment par téléphone).

Le gérant aura principalement recours à des contrats financiers à terme sur actions ou indices, sur devises, sur marchandises, sur produits de taux à moyen et long terme ou sur instruments du marché monétaire.

Il pourra également recourir à des fonds indiciaires « trackers » ou « ETF » pour s'exposer sur actions ou indices, sur devises, sur crédit, sur marchandises, sur produits de taux à moyen et long terme ou sur instruments du marché monétaire.

Le fonds pourra détenir une partie substantielle de son actif en liquidités. Lorsque ces liquidités ne seront pas nécessaires pour être utilisées comme dépôt de garantie ou collatéral, elles pourront être investies en fonds monétaires ou obligataires court terme, en dépôts ou dans différents instruments du marché monétaire.

Instruments et techniques de gestion utilisés**Actifs utilisés (hors dérivés) :**

- Le fonds Echiquier QME Global peut être investi entre 0 et 100% maximum en actions sans contraintes géographiques, sectorielles ou de capitalisation
- Le fonds Echiquier QME Global peut investir dans la limite de 100% en titres de créances négociables, titres obligataires et instruments du marché monétaire.
- Titres en capital
- OPC ou fonds d'investissement notamment des fonds indiciaires de type « Exchange-Traded Funds (ETF) » ou des fonds monétaires ou obligataires court terme à hauteur de 20% maximum. La part des ETF ne pourra pas dépasser 20% de l'actif net.
- Le fonds Echiquier QME Global est exposé à hauteur de 100% maximum au risque de change, c'est-à-dire à des instruments émis dans une autre devise que les devises de l'Union Européenne.

Instruments dérivés :

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le fonds intervient de manière systématique sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers. Ces contrats financiers à terme pourront porter sur toutes classes d'actifs dont les marchés d'actions ou d'indices actions, de devises, de marchandises (matières premières, métaux précieux, etc.) de produits de taux à moyen et long terme ou sur des instruments du marché monétaire, de volatilité et de crédit. Autrement dit, les risques sur lesquels le gérant désire intervenir sont :

- Actions : oui,
- Taux : oui,
- Change : oui,
- Crédit : oui,
- Marchandises : oui,
- Volatilité : oui.

Ces contrats sont utilisés en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille.

Le gérant aura notamment recours à des contrats financiers à terme de type « Futures ».

Titres intégrant des dérivés : Aucun

Dépôts :

Le fonds se réserve la possibilité de recourir à des dépôts avec des établissements de crédit dans la limite de 100%, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Emprunts d'espèces : 10% maximum

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Aucun

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques auxquels le souscripteur est exposé sont les suivants :

Risque de perte en capital : Oui

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital. Le fonds est géré avec un objectif de volatilité annuelle moyenne sur 3 ans de 12%. Il n'existe aucune garantie que cet objectif sera atteint. Les pertes pourront également être supérieures aux pertes maximales envisagées.

Risques liés aux classes d'actifs

Risque actions : oui

Le fonds sera exposé aux marchés actions. Ces derniers peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidative du fonds.

Risque de taux : oui

Le fonds sera exposé au risque de taux d'intérêt via des investissements dans des produits de taux. Ces marchés peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidatives du fonds.

Risque de change : oui

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser. Le fonds sera exposé aux marchés internationaux de devises. Ces derniers peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit : oui

Le fonds sera exposé aux marchés de crédit, uniquement via des marchés réglementés ou organisés. Ces derniers peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidative. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier.

Risque marchés de marchandises : oui

Le fonds sera exposé aux marchés internationaux de marchandises dont ceux de matières premières et de métaux précieux. Ces derniers peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidative du fonds. De plus, il existe un risque de livraison physique.

Risque de volatilité : oui

Le fonds sera exposé aux marchés de volatilité implicite. Ces derniers peuvent être très volatiles et entraîner des baisses de la valeur liquidative du fonds.

Pour l'ensemble de ces classes d'actifs, il existe également un risque lié aux investissements sur les marchés émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales, et ainsi provoquer une baisse significative de la VL.

L'investissement sur les marchés émergents comporte un degré de risque élevé en raison de la situation politique et économique de ces marchés qui peut affecter la valeur des investissements du FONDS. Leurs conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risques liés à la stratégie de gestion :

Risque de volatilité : la valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité élevée du fait de la composition de son portefeuille et de son exposition à la volatilité des marchés et / ou des techniques de gestion qui peuvent être utilisées.

Risque lié à l'utilisation de dérivés :

le fonds peut avoir recours à des investissements financiers à terme. L'évolution du sous-jacent du produit dérivé peut alors être amplifié et avoir une incidence plus forte sur la VL.

Risque lié aux stratégies de gestion :

les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques liés à l'existence de règles de dispersion des risques très souples et d'effets de levier significatifs.

Risque de contrepartie :

en cas de défaillance d'une contrepartie utilisée par le fonds, celle-ci ne serait plus en mesure d'honorer les avoirs, titres, ou espèces ou les engagements pris avec le fonds ; ces événements pourraient avoir un impact négatif sur de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la méthode et au modèle :

la gestion repose sur un modèle systématique construit sur la base de données historiques et d'algorithmes. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficace et que la performance et la volatilité du fonds ne soit pas conforme à ses objectifs et/ou aux objectifs de l'investisseur et qui pourrait avoir un impact négatif sur la valeur liquidative. L'allocation, la sélection et la pondération entre les différentes classes d'actifs dans le fonds est effectuée conformément au modèle systématique développé par les gérants. Il est possible que la conception du modèle ne permette pas de sélectionner systématiquement les actifs les plus performants.

Garantie ou protection

Non applicable.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

La souscription des parts du fonds est réservée :

- Aux investisseurs mentionnés à l'article L. 214-155 du code monétaire et financier ;
- Aux investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 100 000 euros ;
- Part M : Réservée à la société de gestion, ses actionnaires et ses salariés.
- Part I : destinée aux investisseurs professionnels

Ces catégories de parts s'adressent à des investisseurs avec un horizon de placement minimum de 3 ans, désireux de diversifier leurs placements, en utilisant différentes techniques de gestion sur l'ensemble des marchés internationaux et recherchant une certaine décorrélation avec les indices de marchés et une volatilité inférieure à celle des marchés financiers.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FONDS dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il est nécessaire de tenir compte de sa richesse/patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs mais également de ses souhaits de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FONDS.

Indications sur le régime fiscal

le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par le FONDS dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière du souscripteur et/ou de la juridiction d'investissement du FONDS. Dans le doute, le souscripteur doit s'adresser à un conseiller professionnel. Un passage d'une catégorie de part à une autre est assimilée à une cession et toute plus-value constatée à cette occasion sera, en règle générale, fiscalisée.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative du fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site de la société. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53 avenue d'Iéna - 75116 PARIS. Tél. 33(0)1 47 23 90 90. Toute demande d'explications complémentaires peut être obtenue si nécessaire, auprès de la Direction Commerciale de Financière de l'Echiquier, par l'intermédiaire de l'adresse internet suivante : <http://www.fin-echiquier.fr/qui-sommes-nous/contact/>.*
- *Date de création du Fonds : 28 juin 2013.*

rapport d'activité

Le fonds a débuté 2019 par un positionnement baissier sur les indices actions suite à la chute des marchés au dernier trimestre 2018. Ces positions ont été couteuses pour le portefeuille sur la première partie de l'année. Celui-ci s'est par la suite ajusté pour s'exposer à la hausse des marchés sous l'effet des tendances porteuses de moyen terme.

Les positions en taux longs et courts ont été très profitables, bénéficiant de la poursuite de la baisse des rendements jusqu'à la fin de l'été. Le retournement de ces marchés à partir de l'automne a entraîné des réductions de positions marquées.

Les devises ont eu un impact marginal au cours de l'année avec un dollar américain sans tendance marquée et des positions peu significatives sur les autres devises. Sur les matières premières des mouvements adverses ont pénalisé la classe d'actifs.

A fin décembre le fonds a un positionnement long sur les indices actions qui s'équilibre avec des positions modérément haussière sur les obligations souveraines, tandis que l'exposition aux devises reste plus marginale.

Echiquier QME Global M :

Votre fonds progresse de +1,41% sur l'année 2019 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,40%.

Echiquier QME Global I :

Votre fonds progresse de +0,39% sur l'année 2019 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,40%.

Pour information, le fonds peut être amené à investir dans les parts institutionnelles de nos fonds dès lors qu'elles existent.

Renseignements réglementaires

Votre OPC détient des engagements sur les marchés dérivés.

Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.

Votre OPC ne détient pas de parts d'OPC gérés par Financière de l'Echiquier.

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future

Politique d'exécution des ordres

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations
- 4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion.

Le calcul de l'engagement est réalisé selon la méthode du VAR.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapté sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Rémunération

- rémunération fixe 2019 : RT : 5 028 K€ / Autres : 6 110 K€ (50 / 138)*

- rémunération variable au titre de 2019 : RT : 4 216 K€ / Autres : 1 792 K€ (50 / 138)*

- dont rémunération variable différée : RT : 1 088 K€ / Autres : 0 K€ (8/130)*

RT : Risk Takers

* Bénéficiaires effectifs

rapport du commissaire aux comptes

FCP
ECHIQUIER QME
GLOBAL

Exercice clos le 31
décembre 2019

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCP ECHIQUIER QME GLOBAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ECHIQUIER QME GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

FCP
ECHQUIER QME
GLOBAL

Exercice clos le 31
décembre 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

FCP
ECHIQUEUR QME
GLOBAL

Exercice clos le 31
décembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 30 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	511 461,83	807 356,75
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	511 461,83	807 356,75
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 404 452,66	1 622 737,58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 404 452,66	1 622 737,58
Comptes financiers	7 619 442,72	14 775 848,12
Liquidités	7 619 442,72	14 775 848,12
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	9 535 357,21	17 205 942,45

BILAN passif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	8 288 951,75	17 077 885,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	511 421,57	-878 226,82
• Résultat de l'exercice	-118 323,40	-230 441,28
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	8 682 049,92	15 969 217,70
Instruments financiers	511 466,21	807 802,34
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	511 466,21	807 802,34
Autres opérations	-	-
Dettes	2 221,01	3 736,61
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 221,01	3 736,61
Comptes financiers	339 620,07	425 185,80
Concours bancaires courants	339 620,07	425 185,80
Emprunts	-	-
Total du passif	9 535 357,21	17 205 942,45

HORS-bilan

31.12.2019

31.12.2018

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	88 355 769,23	168 769 482,18
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 509,40	3 339,66
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	16 509,40	3 339,66
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-76 955,22	-112 904,25
• Autres charges financières	-	-234,18
Total (II)	-76 955,22	-113 138,43
Résultat sur opérations financières (I - II)	-60 445,82	-109 798,77
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-93 353,92	-204 643,72
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-153 799,74	-314 442,49
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	35 476,34	84 001,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-118 323,40	-230 441,28

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Méthodes d'évaluation :

Ce Fonds fait l'objet de la publication d'une VL hebdomadaire. Le calcul de la VL de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé français ou étranger sont évalués au prix du marché, au cours de clôture.

L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Ces modalités d'application sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois :

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire. Les modalités d'application de ces règles sont fixées par la société de gestion. Elles sont mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière VL connue, éventuellement ajustées, après information du dépositaire, pour prendre en compte des circonstances spéciales de marché ou un délai dans la publication d'une valorisation. En cas de circonstances exceptionnelles de marché (crise de liquidités, non parution de valeurs liquidatives, suspension temporaire de cotation et de liquidités des OPC sous-jacents, ou autres dysfonctionnements graves), la société de gestion peut, après information du dépositaire, suspendre l'émission et le rachat des parts, ainsi que le calcul de la VL.

Les VL des parts ou actions d'OPC et de fonds d'investissement peuvent, entre certaines dates de valeurs liquidatives communiquées par l'administrateur, être issues d'une estimation effectuée par le gestionnaire de l'OPC ou du fonds d'investissement.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les opérations portant sur des contrats financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la société de gestion, généralement au dernier cours de compensation. Elles sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les opérations à terme ferme ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les titres pris ou mis en pension sont évalués au cours de la pension, majoré de la rémunération convenue, prorata temporis.

Méthode de comptabilisation

Les valeurs liquidatives des fonds sous-jacents sont prises en compte intérêts courus des jours fériés.

Pour les autres titres éventuellement détenus par le Fonds, les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé, déduction faite de tous les frais applicables.

La comptabilité du Fonds est réalisée frais inclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, commission de change, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC. Les fonds professionnels spécialisés peuvent prévoir des frais de gestion variable dès le premier euro de performance, et uniquement lorsque ce seuil de déclenchement est cohérent avec leur objectif de gestion ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème	
1	Frais de gestion	Actif net	Part M :	Part I :
	Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		0,50% TTC maximum	1,50% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1% TTC maximum	
3	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
4	Commission de surperformance	Actif net	Part M : 10% de la performance au-delà de l'EONIA Capitalisé	
			Part I : 15% de la performance au-delà de l'EONIA Capitalisé	

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Modalité de calcul de la commission de sur performance :

- Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
- 10% (pour la part M) et 15% (pour la part I) TTC de la performance au-delà de l'indice EONIA capitalisé.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 10% (pour la part M) ou 15% (pour la part I) TTC de la sur performance du FCP par rapport à l'indice EONIA capitalisé. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter :
 - du 1er janvier 2015 pour la part M ;
 - du jour de lancement de la part I par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée 31/12/2014 ;
 - du 1er janvier 2017 pour la part G CHF par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée au 30/12/2016.
- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année. La commission de performance n'est prélevée que dans l'hypothèse où la valeur liquidative de fin d'année est supérieure à la valeur liquidative historique de clôture annuelle la plus élevée (condition de High Water Mark).
- En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée à la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

FONDS de capitalisation.



2 évolutionactif net

Devise	31.12.2019	31.12.2018
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	15 969 217,70	27 550 349,78
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	8 051 341,88	17 093 473,09
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-15 199 779,64	-27 315 355,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 765 676,22	9 365 174,70
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 361 641,66	-10 326 811,58
Frais de transaction	-44 685,80	-86 396,60
Différences de change	24 108,75	29 280,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-368 387,79	-26 054,07
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	189 616,63	558 004,42
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	558 004,42	584 058,49
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-153 799,74	-314 442,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	8 682 049,92	15 969 217,70

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	60 471 969,04	-	9 611 368,63	12 711 943,68
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 619 442,72
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	339 620,07
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	21 172 279,54	-	-	39 299 689,50

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 619 442,72	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	339 620,07	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	1 764 842,80	31 252 434,87	18 833 808,88	1 830 469,09	6 790 413,40

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	KRW	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	689 989,84	93 870,57	22 891,49	333 100,76
Comptes financiers	136,87	74 315,17	308 411,16	516 920,09
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	286 374,51	-	-	53 245,56
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	6 738 475,13	751 106,13	-	2 121 787,37

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 404 452,66
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	1 404 452,66
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	2 221,01
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	2 221,01
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART M / FR0011526268	5 417	7 674 548,10	8 771,751	12 201 299,99
PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	-	-	-	-
PART I / FR0012532836	384,179	376 793,78	3 089,713	2 998 479,65
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART M / FR0011526268		-		-
PART G CHF COUVERTE / FR0013213030		-		-
PART I / FR0012532836		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART M / FR0011526268		-		-
PART G CHF COUVERTE / FR0013213030		-		-
PART I / FR0012532836		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART M / FR0011526268		-		-
PART G CHF COUVERTE / FR0013213030		-		-
PART I / FR0012532836		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART M / FR0011526268	0,50
-----------------------	------

PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	-
------------------------------------	---

PART I / FR0012532836	1,50
-----------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART M / FR0011526268	-
-----------------------	---

PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	-
------------------------------------	---

PART I / FR0012532836	-
-----------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-118 323,40	-230 441,28
Total	-118 323,40	-230 441,28

PART M / FR0011526268	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-58 475,75	-110 426,07
Total	-58 475,75	-110 426,07
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0012532836	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-59 847,65	-120 015,21
Total	-59 847,65	-120 015,21
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	511 421,57	-878 226,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	511 421,57	-878 226,82

PART M / FR0011526268	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	335 754,93	-569 278,97
Total	335 754,93	-569 278,97
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0012532836	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	175 666,64	-308 947,85
Total	175 666,64	-308 947,85
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 28 juin 2013.

Devise					
EUR	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
Actif net	8 682 049,92	15 969 217,70	27 550 349,78	43 625 194,08	15 995 600,45

PART M / FR0011526268	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
Nombre de parts en circulation	3 986,759	7 341,51	8 070,897	6 628,335	7 751,995
Valeur liquidative	1 432,75	1 412,88	1 511,72	1 504,7	1 501,86
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	69,55	-92,58	12,21	-8,35	206,82

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART G CHF COUVERTE / FR0013213030	Devise de la part et de la valeur liquidative : -				
	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0012532836	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
Nombre de parts en circulation	3 034,418	5 739,952	14 561,668	31 769,639	4 059,113
Valeur liquidative	978,77	975,00	1 054,09	1 059,23	1 072,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	38,16	-74,73	-1,42	-21,49	97,63

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2019

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Liquidites</i>						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE AUD	PROPRE	0,00	5 791,02	AUD	0,07
	APPEL MARGE BRL	PROPRE	0,00	-4 526,31	BRL	-0,05
	APPEL MARGE CAD	PROPRE	0,00	14 371,97	CAD	0,17
	APPEL MARGE CHF	PROPRE	0,00	-8 636,55	CHF	-0,10
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	-8 666,50	EUR	-0,10
	APPEL MARGE GBP	PROPRE	0,00	-77 060,35	GBP	-0,89
	APPEL MARGE JPY	PROPRE	0,00	-21 844,26	JPY	-0,25
	APPEL MARGE KRW	PROPRE	0,00	-246,64	KRW	-0,00
	APPEL MARGE MXN	PROPRE	0,00	-8 233,35	MXN	-0,09
	APPEL MARGE MYR	PROPRE	0,00	-24 430,85	MYR	-0,28
	APPEL MARGE SEK	PROPRE	0,00	2 400,02	SEK	0,03
	APPEL MARGE SGD	PROPRE	0,00	139,13	SGD	0,00
	APPEL MARGE USD	PROPRE	0,00	-50 052,83	USD	-0,58
	APPEL MARGE ZAR	PROPRE	0,00	-8 625,51	ZAR	-0,10
	Total APPELS DE MARGES			-189 621,01		-2,18
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE AUD NEWEDG	PROPRE	0,00	57 187,35	AUD	0,66
	BANQUE BRL NEWEDG	PROPRE	0,00	46 500,83	BRL	0,54
	BANQUE CAD NEWEDG	PROPRE	0,00	57 092,96	CAD	0,66
	BANQUE CHF NEWEDG	PROPRE	0,00	-5 315,03	CHF	-0,06
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	0,00	2 006 593,27	EUR	23,11
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	0,00	4 713 066,16	EUR	54,29
	BANQUE GBP NEWEDG	PROPRE	0,00	74 315,17	GBP	0,86
	BANQUE HKD NEWEDG	PROPRE	0,00	17 771,11	HKD	0,20
	BANQUE JPY NEWEDG	PROPRE	0,00	33 503,82	JPY	0,39
	BANQUE KRW NEWEDG	PROPRE	0,00	308 411,16	KRW	3,55

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE MXN BPP	PROPRE	0,00	72,17	MXN	0,00
	BANQUE MXN NEWEDG	PROPRE	0,00	89 849,00	MXN	1,03
	BANQUE MYR NEWEDG	PROPRE	0,00	119 346,17	MYR	1,37
	BANQUE SEK NEWEDG	PROPRE	0,00	9 334,94	SEK	0,11
	BANQUE SGD NEWEDG	PROPRE	0,00	86 235,63	SGD	0,99
	BANQUE USD BPP	PROPRE	0,00	136,87	USD	0,00
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	0,00	-286 374,51	USD	-3,30
	BANQUE ZAR BPP	PROPRE	0,00	26,11	ZAR	0,00
	BANQUE ZAR NEWEDG	PROPRE	0,00	-47 930,53	ZAR	-0,55
Total BANQUE OU ATTENTE				7 279 822,65		83,85
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	0,00	93 870,57	GBP	1,08
	DEP GAR S/FUT JPY	PROPRE	0,00	61 180,33	JPY	0,70
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	0,00	689 989,84	USD	7,95
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	9 454,70	AUD	0,11
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	39 174,09	BRL	0,45
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	34 018,89	CAD	0,39
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	34 536,99	CHF	0,40
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	264 600,00	EUR	3,05
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	22 891,49	KRW	0,26
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	31 308,53	MXN	0,36
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	13 058,81	MYR	0,15
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	17 212,74	SEK	0,20
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	801,64	SGD	0,01
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	92 354,04	ZAR	1,06
Total DEPOSIT DE GARANTIE				1 404 452,66		16,18
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-865,41	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-1 355,60	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-2 221,01		-0,03
Total Liquidites				8 492 433,29		97,82

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
AD180320	AUSTRALIAN 0320	PROPRE	-10,00	-17 692,65	USD	-0,20
BR030220	BRAZIL REAL 0220	PROPRE	-13,00	-5 211,58	USD	-0,06
BP180320	BRITISH POU 0320	PROPRE	3,00	985,52	USD	0,01
CD180320	CANADIAN DO 0320	PROPRE	5,00	2 855,23	USD	0,03
SF180320	CHF CURRENC 0320	PROPRE	-8,00	-17 544,54	USD	-0,20
DX180320	DOLLAR INDE 0320	PROPRE	9,00	-13 702,37	USD	-0,16
EC180320	EURO FX 0320	PROPRE	-6,00	-12 968,82	USD	-0,15
RF1180320	EURO/CHF FU 0320	PROPRE	-12,00	12 807,66	CHF	0,15
RP180320	EURO/GBP FU 0320	PROPRE	-6,00	280,22	GBP	0,00
RY180320	EURO/JPY CM 0320	PROPRE	-5,00	-5 655,74	JPY	-0,07
JY180320	JAPANESE YE 0320	PROPRE	-3,00	-340,76	USD	-0,00
PE180320	MEXICAN PES 0320	PROPRE	49,00	37 242,76	USD	0,43
NV180320	NEW ZEALAND FUT 0320	PROPRE	-1,00	-2 049,00	USD	-0,02
RU160320	RUSSIAN RUB 0320	PROPRE	23,00	27 461,02	USD	0,32
RA180320	SA RAND CUR 0320	PROPRE	15,00	14 532,29	USD	0,17
Total Change (Livraison du sous-jacent)				20 999,24		0,24
Indices (Livraison du sous-jacent)						
EO170120	AMSTERDAM I 0120	PROPRE	2,00	-1 568,00	EUR	-0,02
BZ120220	BOVESPA IND 0220	PROPRE	10,00	4 526,31	BRL	0,05
CF170120	CAC 40 0120	PROPRE	3,00	360,00	EUR	0,00
UX190220	CBOE VIX IN 0220	PROPRE	12,00	-17 692,65	USD	-0,20
RTY200320	EMINI RUSSE 0320	PROPRE	-2,00	-2 360,80	USD	-0,03
DED161222	EURO STOXX 1222	PROPRE	33,00	12 640,00	EUR	0,15
VG200320	EURO STOXX 50 0320	PROPRE	7,00	-140,00	EUR	-0,00
XU230120	FTSE CHINA A50 0120	PROPRE	29,00	6 071,27	USD	0,07
Z200320	FTSE 100 IN 0320	PROPRE	3,00	1 504,34	GBP	0,02
AI190320	FTSE/JSE TOP 40 0320	PROPRE	-2,00	-332,46	ZAR	-0,00
ST200320	FTSE/MIB ID 0320	PROPRE	2,00	-1 550,00	EUR	-0,02
IB170120	IBEX 35 IND 0120	PROPRE	4,00	-2 343,00	EUR	-0,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IS200320	MEXICAN BOL 0320	PROPRE	-21,00	8 233,35	MXN	0,09
MES200320	MINI MSCI E 0320	PROPRE	2,00	2 013,36	USD	0,02
QZ310120	MSCI SING I 0120	PROPRE	1,00	-139,13	SGD	-0,00
TW300120	MSCI TAIWAN 0120	PROPRE	8,00	-855,23	USD	-0,01
NQ200320	NASDAQ 100 0320	PROPRE	1,00	4 143,43	USD	0,05
NH130320	NIKKEI 225 0320	PROPRE	3,00	40,98	JPY	0,00
QCX170120	OMXS30 INDEX FU 0120	PROPRE	12,00	-2 400,02	SEK	-0,03
IH300120	SGX CNX NIF 0120	PROPRE	10,00	-1 386,19	USD	-0,02
ES200320	S&P 500 EMI 0320	PROPRE	1,00	2 494,43	USD	0,03
XP190320	SPI 200 FUTURES 0320	PROPRE	2,00	-5 791,02	AUD	-0,07
PT200320	S&P/TSE 60 0320	PROPRE	2,00	494,59	CAD	0,01
SM200320	SWISS MKT I 0320	PROPRE	2,00	2 372,98	CHF	0,03
FVS190220	VSTOXX FUTU 0220	PROPRE	4,00	-480,00	EUR	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				7 856,54		0,09
Matières premières (Livraison du sous-jacent)						
CO1310320	BRENT CRUDE 0320	PROPRE	5,00	11 527,84	USD	0,13
RSZ170320	CANOLA WCE 0320	PROPRE	-65,00	-11 054,10	CAD	-0,13
CC310320	COCOA 0320	PROPRE	7,00	-2 440,98	USD	-0,03
QC290520	COCOA 0520	PROPRE	8,00	-4 908,26	GBP	-0,06
DF250320	COFF ROBUST 0320	PROPRE	-13,00	-2 351,89	USD	-0,03
KC311220	COFFEE 1220	PROPRE	2,00	-2 321,83	USD	-0,03
C160720	CORN 0720	PROPRE	-21,00	200,45	USD	0,00
CT230320	COTTON NO 2 0320	PROPRE	-5,00	-12 748,33	USD	-0,15
CP1310520	CRUDE OIL 0520	PROPRE	17,00	10 327,87	JPY	0,12
CL300620	CRUDE OIL 0620	PROPRE	5,00	6 512,25	USD	0,08
KO1200520	CRUDE PALM 0520	PROPRE	15,00	24 430,85	MYR	0,28
XB300320	GASOLINE RB 0320	PROPRE	5,00	-5 930,51	USD	-0,07
JG301020	GOLD FUTURE 1020	PROPRE	15,00	16 311,48	JPY	0,19
GC311220	GOLD 100 OZ 1220	PROPRE	3,00	15 180,40	USD	0,17
HG311220	HIGH GRADE 1220	PROPRE	2,00	-1 024,50	USD	-0,01

ECHIQUIER QME GLOBAL

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FN2300420	ICE NAT GAS FUT 0420	PROPRE	-5,00	28 865,55	GBP	0,33
FN1310320	ICE NAT GAS 0320	PROPRE	-5,00	36 978,35	GBP	0,43
FN1310520	ICE NAT GAS 0520	PROPRE	-5,00	17 794,23	GBP	0,20
LH141020	LEAN HOGS 1020	PROPRE	-7,00	-3 910,91	USD	-0,05
LC1310320	LIVE CATTLE 0320	PROPRE	7,00	4 819,60	USD	0,06
QS300620	LOW SULPHUR 0620	PROPRE	6,00	-1 915,37	USD	-0,02
LB1310320	LUMBER 0320	PROPRE	4,00	2 028,51	USD	0,02
EPZ300620	MAIZE FUT 0620	PROPRE	-21,00	-3 512,50	EUR	-0,04
EPZ310820	MAIZE FUT 0820	PROPRE	-4,00	-150,00	EUR	-0,00
EPZ301120	MAIZE FUT 1120	PROPRE	-44,00	-4 150,00	EUR	-0,05
DA1300920	MILK FUTURE 0920	PROPRE	7,00	3 492,20	USD	0,04
DA1311220	MILK FUTURE 1220	PROPRE	31,00	3 367,48	USD	0,04
CA1311220	MILL WHEAT 1220	PROPRE	19,00	637,50	EUR	0,01
NG311020	NATURAL GAS 1020	PROPRE	-12,00	1 247,22	USD	0,01
HO290620	NY HARB ULS 0620	PROPRE	-1,00	1 223,52	USD	0,01
O170320	OAT FUTURE 0320	PROPRE	14,00	-3 574,61	USD	-0,04
JO310320	ORANGE JUIC 0320	PROPRE	2,00	-187,08	USD	-0,00
JO290520	ORANGE JUIC 0520	PROPRE	-20,00	387,53	USD	0,00
PA310320	PALLADIUM F 0320	PROPRE	1,00	11 367,48	USD	0,13
PL300420	PLATINUM FU 0420	PROPRE	5,00	12 512,25	USD	0,14
IJ290520	RAPESEED EU 0520	PROPRE	32,00	36 487,50	EUR	0,42
RR170320	ROUGH RICE 0320	PROPRE	18,00	17 772,83	USD	0,20
VBE1310720	SAFEX CORN 0720	PROPRE	-21,00	12 336,72	ZAR	0,14
SCO280220	SGX IRON OR 0220	PROPRE	2,00	2 498,89	USD	0,03
SCO310320	SGX IRON OR 0320	PROPRE	23,00	14 219,15	USD	0,16
SCO290520	SGX IRON OR 0520	PROPRE	1,00	102,45	USD	0,00
SI311220	SILVER (COM 1220	PROPRE	3,00	12 111,36	USD	0,14
SY290520	SOYBEAN FUT 0520	PROPRE	24,00	-16 419,23	ZAR	-0,19
S160720	SOYBEAN FUT 0720	PROPRE	-3,00	-6 570,16	USD	-0,08
SMX161220	SOYBEAN MEA 1220	PROPRE	-18,00	846,33	USD	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BO240320	SOYBEAN OIL 0320	PROPRE	2,00	3 030,73	USD	0,03
BO231220	SOYBEAN OIL 1220	PROPRE	12,00	9 787,08	USD	0,11
SBV1310321	SUGAR W#11 0321	PROPRE	-5,00	-3 372,47	USD	-0,04
OR300720	TSR20 FOB F 0720	PROPRE	9,00	-204,90	USD	-0,00
EB1310320	WHEAT FUTUR 0320	PROPRE	-38,00	6 429,49	ZAR	0,07
W170320	WHEAT FUTUR 0320	PROPRE	1,00	478,84	USD	0,01
KW160720	WHEAT FUTUR 0720	PROPRE	-5,00	-9 799,55	USD	-0,11
W161220	WHEAT FUTUR 1220	PROPRE	-1,00	-1 425,39	USD	-0,02
QW300420	WHITE SUGAR 0420	PROPRE	-6,00	-5 648,11	USD	-0,07
YW310720	YELLOW MAIZ 0720	PROPRE	-11,00	6 611,00	ZAR	0,08
Total Matières premières (Livraison du sous-jacent)				228 304,25		2,63
Taux (Livraison du sous-jacent)						
BA141220	BANK ACCEPTANCE 1220	PROPRE	-9,00	-309,12	CAD	-0,00
CN310320	CAN 10YR BO 0320	PROPRE	2,00	-3 503,35	CAD	-0,04
OE100320	EURO BOBL 0320	PROPRE	5,00	-1 650,00	EUR	-0,02
RX100320	EURO BUND 0320	PROPRE	4,00	-5 010,00	EUR	-0,06
UB100320	EURO BUXL 0320	PROPRE	2,00	-11 160,00	EUR	-0,13
ESX141220	EURO CHF 3M 1220	PROPRE	13,00	-2 046,47	CHF	-0,02
DU100320	EURO SCHATZ 0320	PROPRE	-69,00	3 740,00	EUR	0,04
IK1100320	EURO-BTP FU 0320	PROPRE	5,00	-430,00	EUR	-0,00
OAT100320	EURO-OAT FU 0320	PROPRE	5,00	-8 250,00	EUR	-0,10
JB230320	JAPANESE 10 0320	PROPRE	-1,00	819,67	JPY	0,01
KAA170320	KOREA 10YR BOND 0320	PROPRE	4,00	-1 233,21	KRW	-0,01
KE170320	KOREA 3YR B 0320	PROPRE	16,00	1 479,85	KRW	0,02
G310320	LONG GILT 0320	PROPRE	5,00	-5 769,57	GBP	-0,07
BTS100320	SHORT EURO 0320	PROPRE	34,00	7 420,00	EUR	0,09
FB100320	SWISS FEDER 0320	PROPRE	3,00	-4 497,63	CHF	-0,05
US310320	US LONG BON 0320	PROPRE	3,00	-6 166,49	USD	-0,07
WN310320	US ULTRA BO 0320	PROPRE	2,00	-6 904,23	USD	-0,08
TY310320	US 10 YR NO 0320	PROPRE	7,00	-4 816,23	USD	-0,06

ECHIQUIER QME GLOBAL

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
TU030420	US 2 YR NOT 0420	PROPRE	14,00	-654,24	USD	-0,01
FV030420	US 5 YR NOT 0420	PROPRE	11,00	-3 069,27	USD	-0,04
ER141220	3MO EURO EU 1220	PROPRE	68,00	-12 225,00	EUR	-0,14
ED131221	90 DAY EURO 1221	PROPRE	21,00	-5 623,61	USD	-0,06
L161220	90 DAY STERLING 1220	PROPRE	66,00	2 315,50	GBP	0,03
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-67 543,40		-0,78
Total Futures				189 616,63		2,18
Total ECHIQUIER QME GLOBAL				8 682 049,92		100,00